

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 48/2026

L'an **deux mil vingt-six**

Le **11 du mois de juillet** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/05/2026

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, GIGNOUX Pascal, GOUDY Martine, AUPETIT Karine, CRESPO FARGES Cédric, DUBOIS Maëva, GRUWÉ Marion, JEAN Laetitia, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, MUCHERON Laurence, PEYTOUR Bruno

PROCURATION : BARRY Alain à GOUDY Martine, BRAY Kevin à GIGNOUX Pascal, LEFEBVRE Xavier à AUPETIT Karine

ABSENTS : JAMAIN Thomas

SECRETAIRE DE SEANCE : GIGNOUX Pascal

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 3

Votants : 14

Objet : Désignation des patrouilleurs et référent forêt

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de désigner des personnes ressources pour la défense incendie.

Il est proposé la reconduction de Michel Raynaud et Emmanuel Puyrigaud.

Il est aussi proposé de désigner Marion Gruwe référente forêt.

Ces personnes peuvent être appelées à faire des patrouilles avec un véhicule dédié.

Après débat le conseil municipal approuve à l'unanimité que Michel Raynaud et Emmanuel Puyrigaud soient désignés comme patrouilleurs.

Le conseil municipal approuve également la désignation de Marion Gruwé en tant que référente forêt.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire, Monsieur Pascal MECHINEAU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication

Le Maire, Pascal MECHINEAU

